



BULLETIN

D'INFORMATION

HAUT-SAÛNOIS

N° 2 – Avril 2014

Retrouvez nous sur le WEB
www.cgt70.fr

Edito

La rédaction d'un édito pour notre journal n'est jamais synonyme de peur de ne pas savoir quoi écrire, ce que l'on appelle l'angoisse de la page blanche. Cependant elle est souvent l'occasion de s'interroger sur la justesse des mots à utiliser pour convaincre, pour mobiliser.

En effet, les attaques incessantes contre les travailleurs, les retraités et les sans-emploi créent un fort mécontentement dans la majorité de la population, paradoxalement il semble difficile de traduire ce mécontentement en revendications et en mobilisations dans les entreprises.

Le résultat des dernières élections municipales marque une nouvelle fois l'expression de ce mécontentement. Cependant il est pour le moins inquiétant que celles et ceux qui entendaient sanctionner un gouvernement de gauche qui mène une politique de droite, ont massivement voté à droite, voire à l'extrême droite.

Ecartons d'emblée que ces électeurs espèrent que les partis politiques de droite mènent une politique de gauche, reste comme explication que **le mécontentement, lorsqu'il n'est pas capté par ceux qui, comme la Cgt, ont d'autres propositions en terme de politique économique et sociale, s'exprime de façon réactionnelle et contreproductive.** Ce fut le cas par exemple de l'initiative dite des "bonnets rouges" en Bretagne.

Dans ses tracts, ses publications, la Cgt ne cesse d'alerter sur la gravité de la situation et de faire des propositions pour inverser la politique d'austérité qui frappe durement de plus en plus de catégories sociales. **Mais comment sont relayées ces informations et ces propositions auprès de celles et ceux qui subissent ? Quel rôle notre organisation syndicale joue vraiment pour organiser la riposte et la mobilisation du plus grand nombre ?**

Dès lors, comme d'autres, je m'interroge sur les mots à utiliser pour convaincre les adhérents, les militants qu'il faut se rassembler autour des propositions de la Cgt et les faire partager à tous ceux qui nous entourent dans et hors le travail. Qu'il faut accentuer le travail syndical sur les questions d'emploi, de salaire, de protection sociale, de services publics...

A lui seul, le discours de politique générale du premier ministre devrait amener à se révolter ceux qui sont bafoués et insultés par des choix politiques sans rapport avec leurs attentes. Mais comme dans tant d'autres situations, il n'y a pas de spontanéité à réagir aux coups. C'est à partir de notre travail de terrain que nous gagnerons contre l'austérité.

Dans son discours à l'assemblée nationale Manuel VALS a annoncé 50 milliards d'économie sur les politiques publiques d'ici 2017, pour satisfaire les exigences des institutions européennes. Il argumente qu'il en va ainsi pour assurer l'avenir et la pérennité de notre modèle social ! Il aurait été plus juste qu'il nous dise que **nous devons nous serrer la ceinture pour financer les cadeaux faits au patronat, à la finance et aux actionnaires nuisibles**, tous se gavent d'argent public.

Ce plan va encore dégrader la situation de millions de citoyennes et de citoyens, moins d'argent pour la santé, des prestations sociales bloquées, des salaires figés dans le public... **Que faut-il de plus pour que nous rassemblions en disant ça suffit !**

La naissance d'un printemps social 2014, tant revendiqué par la Cgt, passera par le travail de terrain, par la mobilisation sur les lieux de travail à partir de revendications spécifiques qu'il nous faut relier avec la politique actuelle qui attise l'appétit du MEDEF, donnant même des ailes à son président qui réclame la possibilité de payer les jeunes en dessous du smic pour réduire le taux de chômage. **Ben voyons !**

La Cgt se prépare à célébrer la fête des travailleurs, le 1^{er} mai, comme chaque année. Dans le contexte actuel, le 1^{er} mai prend une dimension essentielle pour l'avenir social. **La Cgt sera-t-elle en capacité de mobiliser pour peser et faire entendre ses propositions ?**

Réponse le 1^{er} mai, en espérant avoir trouvé les mots pour que nous soyons très nombreux !

Fraternellement
Jean-Louis MOREL

Relève la tête, on est là, t'es pas seul

Christine CLAIR, notre camarade représentante syndicale au CHSCT de l'IME l'Aurore à GRAY (ADAPEI 70), a été licenciée pour faute grave en date du 22 novembre 2013. Il lui était fait grief des actes de maltraitance envers des enfants handicapés (enfants autistes ou victime de troubles envahissants du développement)

Bien sûr ces accusations étaient sans fondement et malgré le soutien d'une très grande partie de ses collègues et du syndicat Cgt ADAPEI, la direction est restée inflexible et l'a jeté comme on se débarrasserait d'un objet encombrant ou inutile.

Il faut dire que dans le milieu médico-social, là où on devrait prendre la mesure de l'intervention humaine et de l'engagement des travailleurs sociaux dans ce métier si particulier et difficile, on se soucie plus de finances que du bien être des intervenants et des bénéficiaires. La multiplication des procédures à l'encontre de salariés, particulièrement ceux qui sont investis dans le militantisme syndical, en est un exemple flagrant !

Christine a fait le choix de relever la tête et de confier à la Cgt la défense de son dossier devant le Conseil des Prud'hommes. 2

Dans une décision datée du 7 avril 2014, **le Conseil des Prud'hommes a considéré que son licenciement était abusif** et a proposé deux hypothèses à l'ADAPEI : réintégrer cette salariée injustement licenciée ou lui verser des indemnités en réparation, y compris par rapport au préjudice moral qu'elle a subi.

Sans aucun doute l'ADAPEI 70 va faire appel de cette décision (avec l'argent public dont elle bénéficie pour l'accueil des bénéficiaires) Sans aucun doute elle sera probablement à nouveau condamnée en appel tant les arguments qu'elle avance sont cousus de fil blanc et fabriqués pour l'occasion.

Christine est un nouvel exemple qui illustre **qu'avec la Cgt on peut gagner** et qu'il n'est plus possible de courber l'échine sous les coups sans réagir.

Affaire à suivre donc, mais notre journal se devait d'adresser un "grand bravo" au syndicat Cgt ADAPEI et à ses camarades de l'IME l'AURORE qui ont su se mobiliser et l'aider dans son combat. **Cela valait bien quelques lignes !**

Jean-Louis MOREL



Jusqu'où s'arrêteront-ils ?

Une nouvelle étape a été franchie, lundi 14 avril, dans le chantier de simplification administrative engagé par François Hollande. Après deux premières séries de mesures annoncées en juillet et en janvier, le député Thierry Mandon et le chef d'entreprise Guillaume Poitrinal, coprésidents du Conseil de la simplification, dévoilent 50 propositions supplémentaires pour alléger les démarches administratives des entreprises. Ce volet peu connu du pacte de responsabilité n'en est pas moins important.

Une première série de mesures a été annoncée, parmi les annonces on trouve la simplification de la fiche de paie. Entre exonérations de cotisations et salaires figés, gageons que la simplification de la fiche de paie n'aura pas comme seule incidence de faciliter les démarches administratives des entreprises, **elle aura aussi pour but d'éloigner le travailleur de la notion de salaire socialisé !**

Toutes ces mesures, seront applicables au 1^{er} janvier 2015. D'autres dispositifs, visant à libérer les énergies et embaucher pour reprendre les termes de Manuel Valls lors de son discours de politique générale, devraient suivre.

Parmi les mesures qui vont suivre, une est particulièrement inquiétante : dans son discours de politique générale, VALLS, Premier Ministre du second gouvernement HOLLANDE s'interroge sur

le nombre et le périmètre des institutions représentatives du personnel (IRP) une place de choix dans les prochaines mesures devrait concerner la question des seuils d'entreprise, que le patronat conteste et juge comme un frein au développement des entreprises et de l'emploi

En clair, les patrons prétextent que les seuils à partir desquels il est obligatoire de mettre en place des délégués du personnel ou un comité d'entreprise sont un frein à l'embauche. Ben voyons !

Le MEDEF propose donc que ces seuils soient relevés et, plus grave encore que les institutions comité d'entreprise et CHSCT ne fassent plus qu'un. C'est une nouvelle fois une opportunité offerte au patronat de **réduire la capacité des salariés à s'exprimer et se défendre à travers les représentants du personnel et de museler l'action des CHSCT** quant à la protection de la santé des travailleurs particulièrement sur la pénibilité et les conséquences physiques et psychologiques liées aux conditions de travail et à la productivité.

Il va tout de même falloir prendre garde à ce qu'un jour nous ne nous trouvions pas totalement démunis et sans moyen d'agir !





Interview de Noëlle CHAVANNE, membre du secrétariat de l'UD en charge de la syndicalisation des jeunes

Le lien : Noëlle comment est née l'idée de créer un collectif jeune départemental ?

Noëlle : Il s'agit d'abord de mettre en œuvre des engagements pris dans les résolutions des 29^{ème} et 30^{ème} Congrès départementaux. Au-delà il devient vital pour notre organisation de penser à son avenir et de se structurer en direction des jeunes pour démontrer que, la Cgt n'est pas un vieil outil qui serait devenu obsolète pour répondre aux préoccupations des jeunes. En quelque sorte l'avenir des jeunes et celui de la Cgt ont des convergences.

Le lien : Pourquoi créer un collectif départemental pour les jeunes ?

Noëlle : Avant tout je précise qu'à la Cgt, nous entendons par "jeune" tout adhérent âgé de 35 ans maximum. D'ici 5 ans un tiers de nos adhérents partira en retraite, il est donc essentiel, voire indispensable, que l'on se préoccupe de l'avenir de nos structures d'entreprises. D'autre part, les problématiques et les spécificités liées aux jeunes en termes d'emplois, de formation, d'études, de mode de communication (Internet, Facebook...) sont souvent différentes que pour la plupart de nos adhérents "moins jeunes". Dès lors qui mieux, que nos adhérents jeunes, est en capacité de travailler à la syndicalisation d'autres jeunes et à la construction de la future Cgt ?

La Cgt ne peut se contenter de vivre au jour le jour, elle a le devoir d'anticiper et préparer l'avenir, il lui appartient donc de se renforcer en jeunes, de les aider à prendre leur place et leur donner des responsabilités.

Le lien : Quelles seront les missions de ce collectif ?

Noëlle : les deux principales missions seront de :

- ✓ Dynamiser la syndicalisation des jeunes sur le terrain en aidant les syndicats à se rapprocher des jeunes, à prendre en compte leurs particularités.
- ✓ Favoriser leur prise de responsabilités dans les directions syndicales et dans les mandats représentatifs.

Le lien : Qui est à l'initiative de cette démarche ?

Noëlle : L'équipe de direction de l'Union Départementale, élue au 30^{ème} Congrès, a décidé de modifier le fonctionnement de sa Commission Exécutive en mettant en place différentes commissions, parmi celles-ci, on retrouve la commission "syndicalisation des jeunes". Chacune de ces commissions doit présenter un projet en lien avec les orientations des congrès confédéraux et départementaux.

La commission "syndicalisation des jeunes" est constituée des 3 jeunes membres de la Commission Exécutive Nadia DE FELICE, Marion INGLI, moi-même et Claude MOUGIN membre du secrétariat de l'ud.

Le lien : Parle-nous maintenant du projet de cette commission ?

Noëlle : *Cette commission travaille depuis juillet 2013 sur l'organisation de deux journées de rencontre avec les jeunes adhérents Cgt, dans le but d'avancer sur ces questions :*

- ✓ **La Cgt dans mon entreprise et mon département, je la vois comment ?**
- ✓ **La Cgt dans mon entreprise et mon département je la veux comment ?**
- ✓ **Quelles propositions j'ai pour la Cgt dans mon entreprise et mon département pour qu'elle soit plus à l'écoute des jeunes ?**

Le lien : Concrètement cela va se passer comment ?

Noëlle : *Le 19 et 20 juin prochain, les jeunes adhérents seront donc conviés pour échanger, débattre, proposer et créer le collectif départemental jeunes. Bien sûr comme c'est l'affaire de toute la Cgt et que toute la Cgt va être mise à contribution sur la question des jeunes, nous inviterons les secrétaires des unions départementales 70-25-90-39, le secrétaire régional Cgt Franche Comté, des responsables de collectif jeunes d'autres départements et un membre du bureau national jeunes Cgt. Les secrétaires des syndicats dans lesquels ces jeunes ont adhéré seront également conviés pour favoriser la mise en œuvre de nos décisions.*

Le lien : Il existe donc déjà des collectifs jeunes à la Cgt ?

Noëlle : *A ce jour, 25 Collectifs Jeunes ont déjà été créés en France. De nombreuses initiatives comme : "Ramène ton pote qui n'est pas syndiqué", Festival de Soulac, Assises des Jeunes de la métallurgie... ont vu le jour.*

5

Le lien : Tu espères une forte participation pour ces deux jours ?

Noëlle : *Grace aux infos que la plupart des syndicats nous ont données nous avons envoyé 70 invitations, on espère bien sûr une participation massive des jeunes. Une salle qui déborde de jeunes pour ces deux jours c'est évidemment l'espoir que nous avons, mais quoi qu'il arrive notre travail ne s'arrêtera pas à cette initiative, cela représente juste le lancement de l'opération rajeunissement de la Cgt !*

Le lien : Merci Noëlle et que vive la Cgt Jeunes !



LA CONTINUITE SYNDICALE REVENDICATIVE

EN 2014.....ON NE LACHE RIEN !

Dès Janvier, nous nous sommes mobilisés sur une très courte durée pour la signature de la carte pétition à l'adresse du Président de la République. Notre Union Syndicale des Retraités est allée sur plusieurs marchés de Hte-Saône, **des camarades** de sections syndicales de retraités, comme EDF, PTT, SNCF, ont pris leur part dans cette campagne. En tout, ce sont 510 signatures recueillies, ce qui veut dire beaucoup d'échanges avec des retraité(e)s, ces signatures ont été remises en Préfecture. D'autres cartes ont été retournées directement, mais là nous n'avons aucun contrôle, sauf à dire que 400 cartes ont été envoyées soit 2 par syndiqué, imaginons que cinquante pour cent ont été retournées directement, ce qui nous amènerait à 710. Mais ce n'est qu'une hypothèse... Sur les marchés nous avons rencontré certes du scepticisme sur la situation actuelle, de la déception, d'autant plus forte que l'espoir était grand dans un changement de politique, et aussi chez certains et certaines, une volonté de continuer à revendiquer.

Il est vrai que si nous ramenons ces signatures au nombre de retraités en Hte-Saône... il y a encore du chemin à parcourir, si nous le ramenons au nombre de syndiqués, cela représente deux signatures 1/2 par syndiqué, nous pouvons faire mieux, mais nous avons réalisé cela en une quinzaine de jours seulement. Sur le plan national, ce sont 110 000 cartes remises à l'Elysée !

Les retraités, disent **STOP ! Nous voulons vivre dignement notre retraite !**
«La retraite n'est pas un privilège » !



Dans cette optique, **notre organisation syndicale organise**

Une manifestation nationale à PARIS, le 3 JUIN prochain



6

Nous venons d'apprendre que d'autres organisations seraient partie prenante, notamment FSU, FO et Solidaire.

Comment allons-nous à Paris ? Par le train, nous partirons de la Gare de Vesoul à 7 h 25 en bus pour le TGV, et serons de retour à 20 h 26 à Vesoul

Le financement ?

Tous et toutes ne pourront pas aller à Paris, mais nous pouvons tous et toutes participer au financement. Pour autofinancer celui-ci, des foulards sont proposés, minimum un par syndiqué, et un à vendre dans la famille, autour de soit, au prix de 5 euros (le prix moyen de la place est de 120 euros), notre objectif est de 25 participants. Les foulards sont remis aux sections syndicales, EDF, PTT, SNCF, Multi pro, des syndiqués en ont pris 5 pour vendre y compris bien sûr aux non-syndiqués, et en même temps poser la question de l'adhésion.

Des sections lancent une souscription, comme à EDF,

Pour le secrétariat, Maryvonne

à méditer..... *« Jean Jaurès, fondateur du journal l'Humanité et assassiné il y a bientôt 100 ans, disait : le courage c'est d'agir et de se donner aux grandes causes, sans savoir quelle récompense réserve à notre effort l'univers profond, ni s'il lui réserve une récompense ».....*

Le Xème congrès de l'Union Confédérale des retraités s'est déroulé du 24 au 28 mars à Saint-Etienne

Les débats préparatoires au congrès ont permis d'enrichir un document d'orientation, qui constitue maintenant une feuille de route ambitieuse pour toutes nos organisations de retraités, mais aussi pour toute la CGT.

Trois axes de travail ressortent de nos travaux :

Dire stop à l'austérité, à la casse de notre protection sociale, à la casse des services publics

Le report du 1^{er} avril au 1^{er} octobre de la revalorisation de pensions, le blocage de la revalorisation des retraites complémentaires, les diverses mesures augmentant la fiscalité sur les pensions, ça suffit ! Les retraités sont une cible privilégiée des politiques libérales d'austérité. La casse de la protection sociale, la mise en cause du financement par la cotisation sociale fragilise notre système de retraite, notre système familial et notre système de santé. La CGT retraité veut être en première ligne pour la défense de notre Sécurité Sociale, pour la reconquérir.

Construire une société pour tous les âges

La CGT analyse l'évolution démographique comme une chance pour notre pays. Avoir 15 ans, 20 ans, voir plus à vivre après l'âge de la retraite (60 ans au plus tard pour nous !) ouvre un nouvel horizon de vie. La retraite c'est d'abord le cadeau d'une liberté nouvelle pour les individus, mais c'est aussi de nouvelles opportunités pour la société toute entière. Déjà les retraités, loin d'être des "inactifs", contribuent fortement à la vie associative, citoyenne, sans oublier leur apport dans la famille. Une politique des âges ambitieuse pourrait démultiplier ces contributions, en facilitant la vie associative, en permettant aux retraités de continuer à développer leurs compétences. Dans 20 ou 30 ans 1/3 de la population aura plus de 60, bâtir une société pleinement humaine, c'est donner toute leur place aux "anciens".

Quant à la perspective du poids accru de la dépendance des plus âgés, elle doit faire l'objet d'une politique de prévention et d'accompagnement. Il faut un service public d'aide à l'autonomie, intégré dans la Sécurité Sociale.

Ancrer notre syndicalisme sur les territoires

Ce n'est pas parce que les retraités ne sont plus dans l'entreprise qu'ils n'ont plus de revendications, qu'ils ne sont plus capables d'agir. D'ailleurs, bien avant la retraite les salariés sont "atomisés" sur les territoires par le chômage, la précarité, c'est même souvent le cas pour les plus jeunes. La CGT a besoin d'une activité à l'échelle des territoires de proximité pour pouvoir peser contre les politiques menées et en impulser d'autres. Les retraités peuvent, veulent y contribuer. Notre congrès a affirmé la volonté de démultiplier les structures territoriales et renforcer la coopération de celles-ci avec les sections professionnelles de retraité, ainsi les retraités pourront prendre toute leur place dans l'activité de la CGT.

Clotilde, Patrick et Jean-Jacques
Congressistes

7

Les plus de 60 à la CGT

Le constat est simple : la CGT progresse chez les actifs, recule chez les retraités ... globalement cela donne une stagnation de la CGT. 16 millions de retraités, 111000 syndiqués rattachés à notre UCR, pas besoin de faire un dessin. Pourtant la retraite est la continuité du salaire, un retraité c'est un salarié et un salarié est un futur retraité. La retraite ce n'est pas la fin des revendications.

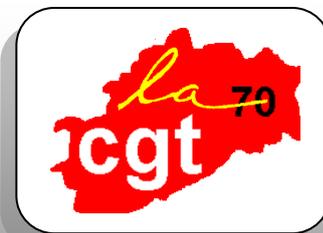
La CGT ne peut pas se satisfaire du fait que le départ à la retraite, le plus souvent, soit synonyme pour nos syndiqués de départ de la CGT. Ce départ le plus souvent n'est pas choisi et se fait dans l'indifférence, au point que certains ont pu dire que ce n'était pas le nouveau retraité qui quitte la CGT, mais la CGT qui quitte le retraité. Ne nous habituons pas à ces pertes de lien, dans chacune de nos organisations préparons le départ à la retraite de nos futurs retraités : abonnons le à "Vie nouvelle" le journal des retraités CGT, discutons avec lui de la structure ou il pourra continuer à faire la CGT.

La CGT ne peut pas non plus se désintéresser de tous ceux qui n'ont pas rencontré la CGT pendant leurs vies professionnelles ou qui l'ont perdue de vue. Tous ces salariés, libérés de leur lien de subordination à un employeur, mais aussi victimes des politiques d'austérité, constituent des forces qui peuvent être disponibles pour la lutte syndicale : les revendications des retraités convergent avec celles des salariés en emploi, ou demandeurs d'emplois. C'est toute la CGT qui a intérêt à la syndicalisation des retraités, c'est chacun de vous tous qui peut proposer à un membre de sa famille, à un voisin, à un collègue d'association ... l'adhésion à la CGT

Ce 1er Mai 2014 AGISSONS ENSEMBLE

Contre les mesures d'austérité

Pour l'emploi et le progrès social



TOUTES et TOUS à 10H devant la Gare SNCF de VESOUL

En Haute-Saône comme partout dans le monde, les travailleurs, les salariés, les privés d'emploi, les retraités descendront dans la rue afin d'exiger la mise en œuvre de véritables politiques de progrès social.

En France et en Haute-Saône où la courbe du chômage ne cesse de grimper alors que celle du pouvoir d'achat continue de chuter, mobilisons-nous et rassemblons-nous pour faire de ce 1er Mai 2014 un véritable événement au cœur d'un printemps social.

La situation des salarié(e)s n'a jamais été aussi fragile, 1 jeune sur 4 est sans emploi, les retraité(e)s voient leurs pensions rabougries, les salaires sont bloqués depuis des années, plus de 80% des embauches sont des CDD. Les orientations du nouveau gouvernement, comme celles des précédents, ne répondent pas aux besoins des travailleurs(euses) et continuent d'enfoncer le clou de l'austérité au seul bénéfice du patronat.

Les projets politiques du nouveau Premier Ministre prévoient notamment :

- ▶ « Zéro cotisations sociales » pour les salaires payés au Smic, ce qui va condamner des millions de salariés aux bas salaires et porter une nouvelle atteinte à notre modèle social en appauvrissant les caisses de la protection sociale.
- ▶ 19 milliards d'économies sur le budget de l'État : ce sera une baisse des capacités publiques d'intervention sociale et économique, une réduction des services publics et de leurs missions....
- ▶ 10 milliards d'économies sur l'Assurance-maladie : ce sera encore une diminution de la prise en charge des assurés, du remboursement des médicaments et des soins.....
- ▶ En revanche, 30 milliards d'euros de cadeaux supplémentaires au patronat qui s'ajoutent aux 200 milliards annuels en aides diverses aux entreprises soit disant pour préserver l'emploi, sans aucune garantie que cet argent serve à l'emploi et encore moins à l'investissement. C'est un nouveau détournement de l'argent public.

8

De plus, la fraude fiscale pèse environ 80 milliards d'euros (montant du déficit public prévu pour 2014), en 30 ans, le montant des dividendes versé aux actionnaires a été multiplié par 36 quand la masse salariale ne l'était que par 4,5.

Pourtant d'autres choix visant le progrès social sont possibles.

Pour cela, il faut s'unir pour agir, se rassembler pour gagner et tous ensemble exiger :

↷ Une véritable réforme fiscale pour une fiscalité plus juste

↷ Une vie meilleure, faite de justice sociale et de droits nouveaux ;

↷ Une véritable politique de relance économique qui favorise l'investissement et la création d'emplois de qualité et qui offre un avenir à la jeunesse.

↷ Le respect des droits fondamentaux des êtres humains, à commencer par le droit à un travail décent, reconnu et valorisé ;

↷ La mise à plat, l'évaluation et le contrôle de toutes les aides publiques accordées aux entreprises ;

↷ L'arrêt de la casse de notre système de protection sociale et de véritables services publics de proximité

↷ L'augmentation des pensions et des salaires du public comme du privé ;

REFUSONS L'ISOLEMENT, LE REPLI SUR SOI, L'EXCLUSION, LE RACISME ET LE REJET DE L'AUTRE